

**Conseil économique et social**Distr.: Générale
2 février 2006Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants

Quarante-neuvième session

Vienne, 13-17 mars 2006

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Questions administratives et budgétaires**Cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal
2008-2009****Note du Secrétariat**

Conformément au paragraphe 32 du rapport du Secrétaire général intitulé "Mesures que doit prendre le Secrétaire général en application des décisions du Sommet mondial de 2005" (A/60/430), le Secrétaire général entreprendra les préparatifs du cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2008-2009 une fois que l'Assemblée générale aura approuvé le réexamen des mandats qui remontent à plus de cinq ans, comme il est demandé au paragraphe 163 b) du Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée). Le cadre stratégique proposé sera par conséquent soumis au Comité du programme et de la coordination en août/septembre 2006, afin que ses recommandations puissent être présentées à l'Assemblée à sa soixante et unième session.

* E/CN.7/2006/1.

